



Comité international contre la répression

(pour la défense des droits syndicaux et politiques)

Président d'honneur Gérard BAUVERT

Président : Gérald FROMAGER

Secrétaire : Miguel MARTINEZ

Communiqué de soutien à Jean-Paul Delescaut, Secrétaire général de l'Union départementale CGT du Nord

Le Comité international contre la répression a appris, avec stupéfaction, la condamnation à un an de prison avec sursis infligée à Jean-Paul Delescaut, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord. L'accusation d' « *apologie de terrorisme* » a donc été retenue contre lui pour la diffusion d'un tract dénonçant la politique colonialiste de l'Etat d'Israël.

Il y a une politique de répression syndicale qui se poursuit et s'amplifie dans notre pays. Mais, au-delà du fait de s'en prendre à un dirigeant syndical, c'est le simple droit d'expression qui est, là, violemment mis en cause. C'est au nom de cette même logique de total soutien du gouvernement français à l'Etat d'Israël que les instances judiciaires ont interdit, à deux reprises, un meeting de LFI, à Lille.

Le Comité International Contre la Répression, exige la levée des condamnations infligées à Jean-Paul Delescaut. Les syndicalistes ne sont pas des délinquants et moins encore des terroristes.

Paris le 19 avril 2024